

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20150710-2015_A115-DE
Date de télétransmission : 22/07/2015
Date de réception préfecture : 22/07/2015



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 10 JUILLET 2015
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2015_A115

OBJET : Ressources - Finances - Inscriptions, modifications et clôtures d'AP/CP - Budget Général

Le 10 juillet 2015, le Conseil de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 3 juillet 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – AMAROUCHÉ Annie – AMEN Mireille – ARDHUIN Philippe – AUGÉY Dominique – BACHI Abbassia – BALDO Edouard – BARRET Guy – BERNARD Christine – BONTHOUX Odile – BORELLI Christian – BOUDON Jacques – BOULAN Michel – BOUVET Jean-Pierre – BOYER Raoul – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique – BURLE Christian – CANAL Jean-Louis – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARDON Robert – CHARRIN Philippe – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – de BUSSCHERE Charlotte – de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – DI CARO Sylvaine – FABRE-AUBRESPY Hervé – FERAUD Jean-Claude – FREGEAC Olivier – GALLESE Alexandre – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GUINIERI Frédéric – HOUEIX Roger – JOUVE Mireille – LAFON Henri – LAGIER Robert – LEGIER Michel – LENFANT Gaëlle – LHEN Hélène – MALLIÉ Richard – MANCÉL Joël – MARTIN Régis – MERGER Reine – MICHEL Marie-Claude – MONDOLONI Jean-Claude – PAOLI Stéphane – PELLENC Roger – POLITANO Jean-Jacques – RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel – SALOMON Monique – SERRUS Jean-Pierre – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – TALASSINOS Luc – TAULAN Francis – TERME Françoise – YDE Marcel

Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : Néant

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code général des collectivités territoriales : ALBERT Guy donne pouvoir à JOUVE Mireille – ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à MICHEL Marie-Claude – AMIEL Michel donne pouvoir BUCCI Dominique – BENKACI Moussa donne pouvoir à BACHI Abbassia – CHAZEAU Maurice donne pouvoir à BOUVET Jean-Pierre – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle donne pouvoir à POLITANO Jean-Jacques – CIOT Jean-David donne pouvoir à CANAL Jean-Louis – DAGORNE Robert donne pouvoir à CRISTIANI Georges – DEVESA Brigitte donne pouvoir à BONTHOUX Odile – FILIPPI Claude donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – GACHON Loïc donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – GROSSI Jean-Christophe donne pouvoir à de SAINTDO Philippe – JOISSAINS Sophie donne pouvoir à CHARRIN Philippe – MALAUZAT Irène donne pouvoir à DI CARO Sylvaine – MORBELLI Pascale donne pouvoir à RENAUDIN Michel – PERRIN Jean-Marc donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – ROLANDO Christian donne pouvoir à GALLESE Alexandre – ROUVIER Catherine donne pouvoir à BOYER Raoul – SUSINI Jules donne pouvoir à PAOLI Stéphane – ZERKANI Karima donne pouvoir à MERGER Reine

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : CALAFAT Roxane – PEREZ Fabien – PIZOT Roger – PROVITINA-JABET Valérie – SLISSA Monique – TRAINAR Nadia – FRAUDIN Bernard – GIUSTI Michel

Secrétaire de séance : Stéphane PAOLI

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

02_1_06

CONSEIL DU 10 JUILLET 2015

Rapporteur : Gérard BRAMOULLÉ

Politique publique : Ressources

Thématique : Finances

Objet : Ouvertures, modifications et clôtures d'AP/CP sur le Budget Général
Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Le présent rapport a pour objet l'ouverture, la révision et la clôture d'autorisations de programme et de crédits de paiement sur le Budget Général de la CPA pour 2015.

Exposé des motifs :

Les autorisations de programme correspondent à des dépenses à caractère pluriannuel se rapportant à une immobilisation ou à un ensemble d'immobilisations déterminées, acquises ou réalisées, ou à des subventions d'équipement versées à des tiers.

Les articles L.2311-3 et R.2311-9 du Code général des collectivités territoriales précisent que la section d'investissement du budget peut comprendre des autorisations de programme.

Celles-ci constituent la limite supérieure des engagements juridiques pluriannuels qui peuvent être pris. Elles demeurent valables jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation et peuvent être révisées.

Il convient aujourd'hui :

- de procéder à l'ouverture d'autorisations de programme afin d'intégrer de nouvelles opérations ;
- de réviser les autorisations de programme existantes compte tenu des modifications de programme ;
- de clôturer des autorisations de programme.

1. Ouverture des autorisations de programme

Pour ce BS 2015, il convient de créer les Autorisations de Programme suivantes :

LIBELLE OPERATION	Code Opér. nature	TOTAL AP BS - 2015	CP 2015	CP 2016	CP 2017	CP2018	Reste à financer
Sub "Pôle de compétitivité" Convention FUI 2015/2017	DI384AP8	500 000	0	100 000	200 000	150 000	50 000
Aide au monde économique							
Piscine Fuveau	DI428bAP	76 823	74 737				2 086
Réhabilitation piscine A. Jany - Vitrolles	DI427bAP	564 950					564 950
Bâtiments							
Plan de campagne - T1 Beaume Baragne + T2 RD7	DI335bAP	362 776	87 624				275 152
Rousset/Peynier/Fuveau - réhab ZI tranche 3	DI330bAP	1 003 375	20 000	300 000	300 000		383 375
Travaux d'infrastructures communautaires							
Echangeur 151/RD59 et RD14/RN296 CPER 2015/2020	DI554AP	3 000 000	0	0	1 000 000		2 000 000
Résorption points noirs bruit - CPER 2015/2020	DI259AP2	1 000 000			1 000 000		
Modernisation Aix-Marseille 4 TER - CPER 2015/2020	DI662AP2	18 500 000		1 500 000	2 000 000		15 000 000
Modernisation Aix-Marseille Option connexes dont halte + 3è CPER 2015/2020	DI662AP3	1 500 000			1 500 000		
Etudes réouverture Aix Etang de Berre CPER 2015/2020	DI685AP1	1 600 000		800 000	800 000		
Travaux réouverture Aix Etang de Berre CPER 2015/2020	DI685AP2	8 700 000					8 700 000
Augmentation capacité ligne des Alpes CPER 2015/2020	DI686AP	6 000 000		500 000	500 000		5 000 000
A7/A51 Voies bus sur autoroute CPER 2015/2020	DI556AP	2 000 000		1 000 000	1 000 000		
Allongement des quais de VAMP - CPER 2015/2020	DI365AP	350 000			350 000		
Grands projets							
Subvention logements sociaux 2016-2018 PLH	DI725AP	60 000 000	0	1 000 000	2 000 000		57 000 000
Habitat							
		105 157 924	182 361	5 200 000	10 650 000	150 000	88 975 563

➤ Aide au monde économique :

Le Fonds Unique Interministériel est une aide d'Etat pour des projets de recherche et développement collaboratifs labellisés par les Pôles de compétitivité.

Dans un tour de table financier, les collectivités sont sollicitées pour des co-financements. La CPA accorde des subventions aux entreprises basées sur son territoire et participe aux projets R&D.

Ce dispositif a fait l'objet d'une délibération cadre au Conseil communautaire du 14 décembre 2007.

L'AP précédente venant à son terme, il convient donc, en prévision de nouveaux financements qui seront présentés en commission, d'ouvrir une autorisation de programme «Convention FUI 2015/2017 » d'un montant global de 500 000 €.

➤ **Bâtiments :**

Pour des raisons techniques de suivi informatique il est nécessaire de clôturer d'anciennes AP et de les rouvrir pour le montant restant à financer. C'est le cas pour les AP relatives à la Piscine Alex Jany de Vitrolles et la Piscine de Fuveau (cf tableau ci-dessus).

➤ **Travaux d'infrastructures communautaires :**

Comme précédemment, pour des raisons techniques de suivi informatique, il est nécessaire de clôturer d'anciennes AP et de les rouvrir pour le montant restant à financer. C'est le cas pour les AP suivantes :

- Plan de campagne, tranche 1 Beaume Baragne et tranche 2 RD7 ;
- Rousset/Fuveau/Peynier, réhabilitation tranche 3.

➤ **Grands projets :**

La direction sollicite l'ouverture de 9 Autorisations de Programme détaillées ci-dessous :

- Echangeurs A51/RD59 et RD14/RN96 (CPER 2015-2020) :

Le CPER 2015-2020 a acté la réalisation de travaux routiers sur l'A51 et la RN296 au droit de la commune d'Aix-en-Provence. La CPA s'engage financièrement pour accélérer la réalisation de ces projets indispensables au territoire. La RN 296 pâtit depuis plusieurs années d'un sous-investissement chronique, qu'il convient d'enrayer dans le cadre d'un projet d'aménagement global. S'agissant de l'échangeur des Trois-Pigeons sur l'A51, il est la porte d'entrée Sud du pôle d'activités d'Aix-en-Provence (26 000 salariés) et génère actuellement une situation de thrombose. L'Etat propose un projet cohérent que la CPA entend soutenir.

Il convient donc d'ouvrir une AP d'un montant global de 3 M€.

- Résorption points noirs bruit (CPER 2015-2020) :

La CPA s'est engagée depuis plusieurs années dans la diminution des nuisances sonores autoroutières sur le territoire communautaire. Elle souhaite poursuivre le financement auprès de l'Etat et des concessionnaires autoroutiers de murs anti-bruit. Elle s'engage sur le CPER 2015-2020 à hauteur de 1 M€ ce qui nécessite l'ouverture d'une Autorisation de Programme pour ce montant.

- Modernisation Aix-Marseille 4 TER (CPER 2015-2020) :

Le projet de modernisation de la ligne ferrée Aix-Marseille (MGA2), qui ne permet actuellement la circulation que de 3 TER/heure/sens, est le projet ferroviaire prioritaire en PACA. La CPA participe à la 2^e phase de modernisation et plaide pour un maintien des trains rapides en gare de Simiane-Collongue, des travaux de modernisation des installations ferroviaires de la gare d'Aix-en-Provence, de la suppression du passage à

niveau chemin de la Guiramande sur Aix-en-Provence et pour la création d'une halte-ferrée à Plan-de-Campagne.

Le montant des travaux inscrits au CPER 2015-2020 sont de 185 M€, la CPA s'engage à hauteur de 10 % de ce montant et crée l'AP correspondante.

- Modernisation Aix-Marseille : opérations connexes dont halte et 3ème phase (CPER 2015-2020) :

Le programme de 2^e phase de modernisation de la ligne Aix-Marseille comporte un volet connexe intégrant la halte de Plan-de-Campagne et la préparation d'une phase de travaux ultérieure permettant l'électrification de la ligne. C'est l'objet de cette AP/CP distincte du programme général de MGA2 et dont le montant se monte à 1,5M€.

- Etude réouverture Aix-Etang de Berre (CPER 2015-2020) :

La ligne ferrée Aix-Rognac est identifiée dans le SCOT et le PDU comme stratégique et structurante pour le développement du Pays d'Aix, desservant des secteurs comme le pôle d'activités d'Aix-en-Provence, le quartier de la Duranne et Vitrolles CAP HORIZON. La CPA s'engage à hauteur de 20 % des études dans le cadre du CPER 2015-2020. Il apparaît ainsi nécessaire d'ouvrir une Autorisation de Programme d'un montant de 1,6M€.

- Travaux réouverture Aix-Etang de Berre (CPER 2015-2020) :

La ligne ferrée Aix-Rognac est identifiée dans le SCOT et le PDU comme stratégique et structurante pour le développement du Pays d'Aix, desservant des secteurs comme le pôle d'activités d'Aix-en-Provence, le quartier de la Duranne et CAP HORIZON à Vitrolles. La CPA s'engage à hauteur de 10 % des travaux dans le cadre du CPER 2015-2020. Pour ce faire il convient d'ouvrir une AP d'un montant global de 8,7M€.

- Augmentation capacité des lignes des Alpes (CPER 2015-2020) :

L'augmentation de la capacité de la ligne des Alpes induit la création de deux haltes ferroviaires à la Calade sur Aix-en-Provence (RD7n) et à Venelles, pour permettre le croisement des TER supplémentaires. Au-delà de la fonctionnalité ferroviaire, ces haltes disposent d'un potentiel de clientèle très important. On estime pour La Calade ce potentiel à 330 000 voyageurs/an, ce qui diminuera d'autant le nombre de véhicules sur Célony et la RN296. La CPA souhaite participer au programme des travaux à hauteur de 10 %. Une AP d'un montant de 6M€ est donc nécessaire.

- A7/A51 voies bus sur autoroute (CPER 2015-2020) :

Le Préfet de Département soutient fortement un programme de créations de couloirs bus sur autoroute, en particulier entre Aix-en-Provence et Marseille. La CPA souhaite encourager cette démarche en apportant au titre du CPER 2015-2020 une enveloppe de 2 M€.

- Allongement des quais de VAMP (CPER 2015-2020) :

Reconnu prioritaire par le programme public-privé Henri Fabre, le projet Vitrolles Cap Horizon est un projet phare de la CPA. Il vise notamment à transformer la gare Vamp en pôle d'échanges organisé autour d'une gare basse (actuelle) et d'une gare haute (en haut

de la cuesta), les deux étant reliées par un escalator. L'équipement permettra déjà de renforcer la liaison entre la gare, Airbus Hélicopters (ex Eurocopter), l'aéroport et le centre urbain. Dans ce cadre, il est important que la gare de Vitrolles Aéroport Marseille Provence soit dotée de quais de 220 m permettant l'arrêt des TER inter-régionaux. La CPA participe à hauteur de 17 % du financement. Il est donc ouvert une Autorisation de Programme d'un montant de 350 000 €.

➤ Habitat :

Afin de permettre le financement d'opérations de production et de réhabilitation (hors Politique de la Ville) de logements sociaux, sur les 3 premières années du PLH (2016-2018), il convient d'ouvrir une autorisation de programme d'un montant de 60 M€.

2. Révision des autorisations de programme

Compte tenu de l'attribution de marchés de travaux à des prix différents des estimations, des modifications de programme ou d'aléas de chantier, les montants des autorisations de programme doivent être révisés.

Les opérations ci-dessous doivent faire l'objet d'une révision d'autorisation de programme.

LIBELLE OPERATION	Code Opér. nature	TOTAL AP DM1 - 2015	Variation à prévoir 2015	TOTAL AP BS - 2015	Déjà Financé au 31/12/2014	CP 2015	CP 2016	CP 2017	CP2018	Reste à financer
Opérations de réhabilitation GUP - AP	DI7322AP	3 000 000	37 000 000	40 000 000	0	1 500 000	2 500 000	4 000 000		32 000 000
Politique de la ville										
Equipement Musiques Actuelles	DI486AP	17 730 000	350 000	18 080 000	0	4 100 000	5 250 000	7 650 000	880 000	200 000
Bâtiments										
Installation murs anti-bruit (subventions)	DI259AP	635 000	12 000	647 000	165 881	267 209	213 910			
PIDAF 2009/2012	DI246AP3	3 368 939	243 400	3 612 339	2 270 982	1 003 400				337 957
Environnement										
ENTREES DE VILLE 2007	DI50AP07	5 500 000	-200 000	5 300 000	5 245 246	10 000				44 754
Entrées de ville										
travaux réhabilitation décharges brutes	DI144AP	6 511 324	404 986	6 916 310	5 916 312	21 100	978 898			
Traitement des Déchets										
ZAC Vitrolles CAP HORIZON	DI364AP	20 000 000	5 000 000	25 000 000	173 826	5 385 000	3 270 000	3 270 000	3 270 000	9 631 174
Cellule d'Appui aux Communes										
CPER 2014 - 2020	DI7992AP	15 368 000	-118 000	15 250 000	0	0	4 715 000	7 525 000		3 010 000
Enseigt Sup et Recherche										
Modernisation Marseille Aix Phase 2	DI662AP	1 000 000	64 313	1 064 313	27 563	1 036 750				
Subvention LGV PACA	DI644AP	4 900 000	1 500 000	6 400 000	2 766 825	766 800	830 125	730 125		1 306 125
Grands projets										
Trets Centre Ancien	DI716AP3	3 620 000	180 000	3 800 000	2 300 000	650 000	450 000	400 000		
Trets la Burlière	DI334AP	900 000	1 365 000	2 265 000	600 000	200 000	300 000	300 000		865 000
ZAC Vergeras St Estève Janson	DI3203AP	90 000	52 000	142 000	0	68 000	15 000	15 000		44 000
Opérations d'aménagement										
		82 623 264	45 853 699	128 476 963	19 466 636	15 008 259	18 522 933	23 890 125	4 150 000	47 439 010

➤ Politique de la ville

Opération de réhabilitation logements sociaux : + 37 M€

Cette augmentation est nécessaire pour le financement des opérations de réhabilitation des logements sociaux en quartiers « Politique de la Ville » sur 6 ans (durée du contrat de ville).

➤ **Bâtiments**

Equipement Musiques Actuelles : + 350 000 €

Il convient de réviser l'AP pour intégrer la participation financière de la CPA aux aménagements des infrastructures de la zone à hauteur de 350 000€.

➤ **Environnement**

Installation de murs anti-bruit (subventions) : +12 000 €

Des demandes nouvelles relatives à cette opération conduisent à augmenter l'autorisation de programme.

PIDAF 2009/2012 : + 243 400 €

De nouvelles demandes des communes nous conduisent à augmenter l'AP.

➤ **Entrées de ville**

Entrée de ville 2007 : - 200 000 €

Au vu des opérations restant à terminer, il convient de réduire cette AP.

➤ **Traitement des déchets**

Réhabilitation des décharges brutes : + 404 986 €

Au cours de l'année 2016 il est prévu la réhabilitation de la décharge brute de Vitrolles au vu du résultat du diagnostic. Il convient donc pour sécuriser la réalisation de ce projet d'augmenter l'AP.

➤ **Appui aux communes**

ZAC Vitrolles Cap Horizon : +5 M€

Le dossier de création de la ZAC Vitrolles CAP Horizon a été approuvé par le Conseil Communautaire en date du 21 mai 2015. Le 11 juin 2015, cette opération a été concédée à la SPLA Pays d'Aix Territoire au moyen d'une concession d'aménagement d'une durée de 10 ans à compter de juin 2015. Il convient donc d'aligner la durée de l'AP sur la durée de la concession c'est-à-dire de la prolonger jusqu'en 2025.

Les études préalables à la constitution du dossier de création de ZAC ont permis d'affiner le coût des équipements publics et du foncier.

Par ailleurs, afin de mettre en œuvre le projet, il est nécessaire d'acquérir le foncier à l'EPF PACA et de le transférer à la SPLA.

Ces éléments nécessitent d'augmenter le montant de l'AP de 20 M€ à 25 M€.

➤ Enseignement Supérieur et Recherche

CPER 2014-2020 : - 118 000 €

L'AP a été créée sur la base d'estimation de participation de la CPA aux différents projets dont l'inscription avait été demandée au CPER. Aujourd'hui les projets ont été arrêtés, et le CPER est voté.

Il convient donc de diminuer l'AP de 118 000 €.

➤ Grands projets

Modernisation Marseille Aix Phase 2 : + 64 313 €

Le projet de modernisation de la ligne ferrée Aix-Marseille (MGA2), qui ne permet actuellement la circulation que de 3 TER/heure/sens, est le projet ferroviaire prioritaire en PACA. La CPA participe à la 2^e phase de modernisation et plaide pour un maintien des trains rapides en gare de Simiane, des travaux de modernisation des installations ferroviaires de la gare d'Aix-en-Provence, de la suppression du passage à niveau chemin de la Guiramande sur Aix-en-Provence et pour la création d'une halte-ferrée à Plan-de-Campagne. Les études d'avant-projet sont financées par avenant à la convention initiale pour un montant de 7 M€, dont 1 M€ pour la CPA.

L'appel de fonds de SNCF Réseau devrait avoir lieu en 2015 ; il est donc nécessaire de modifier l'autorisation de programme.

Subvention LGV PACA : + 1,5M€

Dans le cadre de la réalisation de la ligne nouvelle Provence Côte d'Azur vers Nice (scénario des « métropoles du sud »), SNCF Réseau poursuit les études préalables à l'enquête publique de la DUP qui doit se dérouler en 2017. Des compléments financiers sont nécessaires pour permettre l'approbation de la DUP. Pour cela, la CPA s'engage à hauteur de 1,5 M€ supplémentaires.

➤ Opérations d'aménagement :

Trets centre ancien : + 180 000 €

L'AP est augmentée pour prendre en compte les besoins en trésorerie de l'opération menée par la SPLA Pays d'Aix Territoires.

Trets La Burlière : + 1 365 000 €

L'AP est augmentée pour prendre en compte le coût de réalisation des fouilles archéologiques en cours sur cette opération ainsi que les frais financiers liés à l'emprunt réalisé par la SPLA Pays d'Aix Territoires pour couvrir les besoins en trésorerie.

Saint Estève Janson, ZAC Vergeras : + 52 000 €

L'AP est augmentée pour prendre en compte les frais financiers liés à l'emprunt qui va être réalisé par la SPLA Pays d'Aix Territoires ainsi que le versement des dernières indemnités aux ayants droits d'une parcelle de la ZAC.

3. Clôture d'autorisations de programme

Les autorisations de programme suivantes doivent être clôturées; il s'agit d'opérations terminées, abandonnées ou intégrées dans des opérations globalisées.

LIBELLE OPERATION	Code Opér. nature	TOTAL AP DM1 - 2015	Déjà Financé au 31/12/2014	CP 2015	CP 2016	Reste à financer
Sub "Pôle de compétitivité" Convention FUI 08/10	DI384AP	1 000 000	861 915	0		138 085
Aide au monde économique						
Conventions d'aménagement Trets/Pertuis	DI716AP	9 738 000	9 310 234	0		427 766
Opérations d'aménagement						
Piscine Fuveau	DI428RAP	11 535 465	11 396 598	62 044		76 823
Réhabilitation piscine A. Jany - Vitrolles	RAP/DI427AP	2 905 135	2 340 185			564 950
Bâtiments						
Aix Pôle d'activités 2009 - Langevin/Lavoisier	DI305AP5	799 999	717 254			82 745
Bouc Bel Air - requalif. ZA des Chabauds -	DI307AP	770 000	769 700			300
Eguilles - Tvx hydrauliques tr1 Basso, des Valladets	DI321AP	1 750 000	1 533 377	0	1 500	215 123
Plan de campagne - T1 Beaume Baragne + T2 RD6	DI335AP	9 000 001	8 634 849	2 376		362 776
Rousset/Peynier/Fuveau - réhab ZI tranche 2	DI330AP	5 000 000	3 996 625			1 003 375
Vitrolles - ZA Estroublans tranche 2	DI3063AP	12 750 000	12 715 810			34 191
Travaux d'infrastructures communautaires						
Subvention d'équipement - plateforme technologique CIRENE	DI816AP	1 000 000	0	0	0	1 000 000
Soutien à l'extension de l'IAE	DI814AP	1 500 000	0	0		1 500 000
Aide à l'implantation du Master des Scs de l'environnement	DI815AP	500 000	0	0	200 000	300 000
Enseigt Sup et Recherche						
		57 748 599	52 276 545	64 420	1 500	5 706 134

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2311-3 et R.2311-9 ;

VU la délibération n°2015_A060 du Conseil communautaire du 21 mai 2015 portant inscriptions, modifications et clôtures d'AP/CP du Budget Principal 2015 ;

VU l'avis de la Commission des Finances et du Contrôle de gestion en date du 25 juin 2015 ;

VU l'avis du Bureau communautaire du 10 juillet 2015 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la création des autorisations de programme suivantes :

LIBELLE OPERATION	Code Opér. nature	TOTAL AP BS - 2015	CP 2015	CP 2016	CP 2017	CP2018	Reste à financer
Sub "Pôle de compétitivité" Convention FUI 2015/2017	DI384AP8	500 000	0	100 000	200 000	150 000	50 000
Aide au monde économique							
Piscine Fuveau	DI428bAP	76 823	74 737				2 086
Réhabilitation piscine A. Jany - Vitrolles	DI427bAP	564 950					564 950
Bâtiments							
Plan de campagne - T1 Beaume Baragne + T2 RD7	DI335bAP	362 776	87 624				275 152
Rousset/Peynier/Fuveau - réhab ZI tranche 3	DI330bAP	1 003 375	20 000	300 000	300 000		383 375
Travaux d'infrastructures communautaires							
Echangeur 151/RD59 et RD14/RN296 CPER 2015/2020	DI554AP	3 000 000	0	0	1 000 000		2 000 000
Résorption points noirs bruit - CPER 2015/2020	DI259AP2	1 000 000			1 000 000		
Modernisation Aix-Marseille 4 TER - CPER 2015/2020	DI662AP2	18 500 000		1 500 000	2 000 000		15 000 000
Modernisation Aix-Marseille Option connexes dont halte + 3è CPER 2015/2020	DI662AP3	1 500 000			1 500 000		
Etudes réouverture Aix Etang de Berre CPER 2015/2020	DI685AP1	1 600 000		800 000	800 000		
Travaux réouverture Aix Etang de Berre CPER 2015/2020	DI685AP2	8 700 000					8 700 000
Augmentation capacité ligne des Alpes CPER 2015/2020	DI686AP	6 000 000		500 000	500 000		5 000 000
A7/A51 Voies bus sur autoroute CPER 2015/2020	DI556AP	2 000 000		1 000 000	1 000 000		
Allongement des quais de VAMP - CPER 2015/2020	DI365AP	350 000			350 000		
Grands projets							
Subvention logements sociaux 2016-2018 PLH	DI725AP	60 000 000	0	1 000 000	2 000 000		57 000 000
Habitat							
		105 157 924	182 361	5 200 000	10 650 000	150 000	88 975 563

- **APPROUVER** la révision des autorisations de programme suivantes :

LIBELLE OPERATION	Code Opér. nature	TOTAL AP DM1 - 2015	Variation à prévoir 2015	TOTAL AP BS - 2015	Déjà Financé au 31/12/2014	CP 2015	CP 2016	CP 2017	CP2018	Reste à financer
Opérations de réhabilitation GUP - AP	DI7322AP	3 000 000	37 000 000	40 000 000	0	1 500 000	2 500 000	4 000 000		32 000 000
Politique de la ville										
Equipement Musiques Actuelles	DI486AP	17 730 000	350 000	18 080 000	0	4 100 000	5 250 000	7 650 000	880 000	200 000
Bâtiments										
Installation murs anti-bruit (subventions)	DI259AP	635 000	12 000	647 000	165 881	267 209	213 910			
PIDAF 2009/2012	DI246AP3	3 368 939	243 400	3 612 339	2 270 982	1 003 400				337 957
Environnement										
ENTREES DE VILLE 2007	DI50AP07	5 500 000	-200 000	5 300 000	5 245 246	10 000				44 754
Entrées de ville										
travaux réhabilitation décharges brutes	DI144AP	6 511 324	404 986	6 916 310	5 916 312	21 100	978 898			
Traitement des Déchets										
ZAC Vitrolles CAP HORIZON	DI364AP	20 000 000	5 000 000	25 000 000	173 826	5 385 000	3 270 000	3 270 000	3 270 000	9 631 174
Cellule d'Appui aux Communes										
CPER 2014 - 2020	DI7992AP	15 368 000	-118 000	15 250 000	0	0	4 715 000	7 525 000		3 010 000
Enseign Sup et Recherche										
Modernisation Marseille Aix Phase 2	DI662AP	1 000 000	64 313	1 064 313	27 563	1 036 750				
Subvention LGV PACA	DI644AP	4 900 000	1 500 000	6 400 000	2 766 825	766 800	830 125	730 125		1 306 125
Grands projets										
Trets Centre Ancien	DI716AP3	3 620 000	180 000	3 800 000	2 300 000	650 000	450 000	400 000		
Trets la Burlière	DI334AP	900 000	1 365 000	2 265 000	600 000	200 000	300 000	300 000		865 000
ZAC Vergeras St Estève Janson	DI3203AP	90 000	52 000	142 000	0	68 000	15 000	15 000		44 000
Opérations d'aménagement										
		82 623 264	45 853 699	128 476 963	19 466 636	15 008 259	18 522 933	23 890 125	4 150 000	47 439 010

➤ **APPROUVER** la clôture des autorisations de programme suivantes :

LIBELLE OPERATION	Code Opér. nature	TOTAL AP DM1 - 2015	Déjà Financé au 31/12/2014	CP 2015	CP 2016	Reste à financer
Sub "Pôle de compétitivité" Convention FUI 08/10	DI384AP	1 000 000	861 915	0		138 085
Aide au monde économique						
Conventions d'aménagement Trets/Pertuis	DI716AP	9 738 000	9 310 234	0		427 766
Opérations d'aménagement						
Piscine Fuveau	DI428RAP	11 535 465	11 396 598	62 044		76 823
Réhabilitation piscine A. Jany - Vitrolles	RAP/DI427AP	2 905 135	2 340 185			564 950
Bâtiments						
Aix Pôle d'activités 2009 - Langevin/Lavoisier	DI305AP5	799 999	717 254			82 745
Bouc Bel Air - requalif. ZA des Chabauds -	DI307AP	770 000	769 700			300
Eguilles - Tvx hydrauliques tr1 Basso, des Valladets	DI321AP	1 750 000	1 533 377	0	1 500	215 123
Plan de campagne - T1 Beaume Baragne + T2 RD6	DI335AP	9 000 001	8 634 849	2 376		362 776
Rousset/Peynier/Fuveau - réhab ZI tranche 2	DI330AP	5 000 000	3 996 625			1 003 375
Vitrolles - ZA Estroublans tranche 2	DI3063AP	12 750 000	12 715 810			34 191
Travaux d'infrastructures communautaires						
Subvention d'équipement - plateforme technologique CIRENE	DI816AP	1 000 000	0	0	0	1 000 000
Soutien à l'extension de l'IAE	DI814AP	1 500 000	0	0		1 500 000
Aide à l'implantation du Master des Scs de l'environnement	DI815AP	500 000	0	0	200 000	300 000
Enseigt Sup et Recherche						
		57 748 599	52 276 545	64 420	1 500	5 706 134

OBJET : Ressources - Finances - Inscriptions, modifications et clôtures d'AP/CP - Budget Général

Vote sur le rapport

Inscrits	89
Votants	81
Abstentions	4
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	77
Majorité absolue	39
Pour	77
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

BALDO Edouard - CASTRONOVO Lucien-Alexandre - de BUSSCHERE Charlotte - LENFANT Gaëlle

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents
Maryse JOISSAINS MASINI

20 JUL. 2015